

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2008/2626(RSP)</a>	Procédure rejetée
Priorités du PE pour le programme législatif et de travail de la Commission pour 2009		
Sujet 8.40.03 Commission européenne		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
24/09/2008	Résultat du vote au parlement		
24/09/2008	Débat en plénière		Résumé
24/09/2008	Décision du Parlement		Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2008/2626(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 037
Etape de la procédure	Procédure rejetée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0420/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0424/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0438/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0439/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0447/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0448/2008</a>	24/09/2008	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B6-0420/2008</a>	24/09/2008		
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2008)6073</a>	17/10/2008	EC	

## Priorités du PE pour le programme législatif et de travail de la Commission pour 2009

---

L'Assemblée a tenu un débat sur les priorités du PE pour le programme législatif et de travail de la Commission pour 2009.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix plus tard dans la journée.

## Priorités du PE pour le programme législatif et de travail de la Commission pour 2009

---

Le Parlement européen a rejeté en Plénière par 102 voix pour, 306 voix contre et 207 abstentions, une proposition de résolution commune des groupes PPE-DE, ADLE et UEN portant sur les priorités du Parlement européen pour le programme législatif et de travail la Commission européenne pour 2009. Toutes les propositions de résolutions des groupes politiques ont également été repoussées.

Parmi les questions les plus controversées figuraient un amendement appelant la Commission à présenter une série de propositions pour une nouvelle législation sociale ainsi qu'un amendement soulignant l'importance de la poursuite du processus d'adhésion avec la Croatie et la Turquie dans l'espoir que les deux pays puissent répondre en temps voulu à tous les critères d'adhésion.